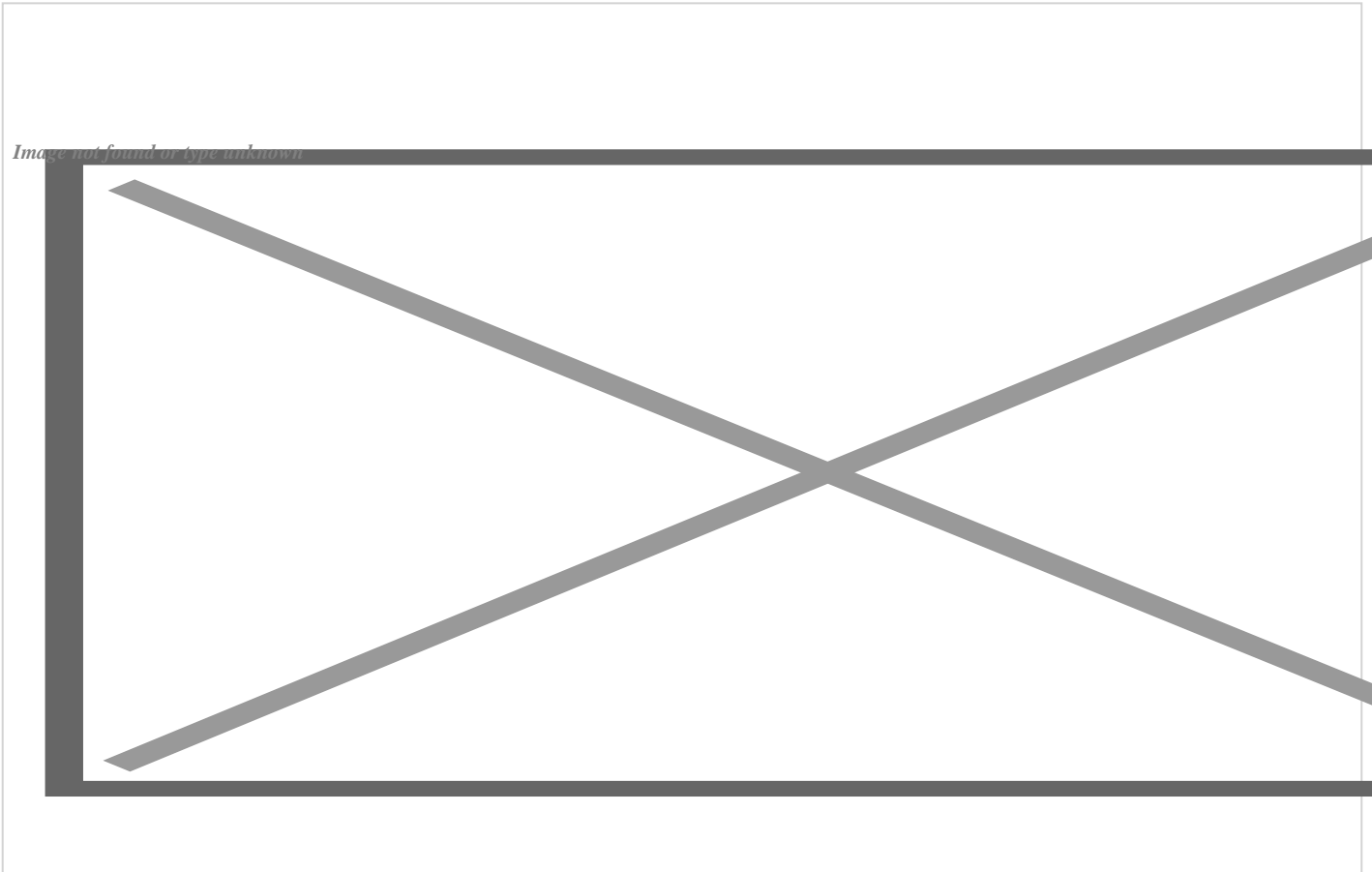


Des juristes évaluent le rôle de la défense dans le contexte juridique cubain (+Photos)



La Havane, 21 février (RHC) Le ministre cubain de la Justice, Oscar Silvera Martínez, a affirmé mardi que l'exercice de la défense en droit permet de progresser dans l'application des statuts de la Constitution de la République et des Codes de la famille et de procédure.

Dans le cadre de la formation que l'organisation développe dans ces matières, il a souligné que cette vision permettra d'affronter les problèmes sociaux à partir des sciences juridiques, de la psychologie et d'autres domaines de connaissance connexes.

Silvera Martínez a défini la sensibilité comme une valeur pilier de l'action des spécialistes dans l'intention de renforcer la pratique juridique.

Il a ajouté que la préoccupation pour ces questions démontre la volonté humaniste du gouvernement socialiste révolutionnaire de faire face aux complexités présentes dans la réalité cubaine actuelle.

Teresa Amarrelle Boué, membre du Bureau politique du Comité central du Parti communiste de Cuba et Secrétaire générale de la Fédération des femmes cubaines, a assisté à la réunion et a convenu de la nécessité d'une plus grande empathie pour aborder les situations de vulnérabilité des filles et des femmes.

Elle a également défendu le rôle de l'articulation et de la multidisciplinarité dans la résolution conjointe des conflits et le travail de prévention entre les institutions impliquées.

Pour sa part, Yamila Peña Ojeda, procureure générale de la République, a souligné que l'application du concept et la création de structures pour en assurer la réalisation ne garantissent pas en soi une solution immédiate des problèmes.

"Pour cette raison, il n'est pas possible de créer une attente déraisonnable quant à l'application correcte de l'appareil, et il est donc essentiel de définir les fonctions correspondantes et leur portée réelle", a-t-il ajouté.

De son côté, Alejandro Redondo Ramos, coordinateur de l'activité législative du ministère de la Justice, a signalé que pour répondre à cette tâche, une direction du bureau du médiateur sera créée au sein du département du bureau du médiateur dans les directions provinciales de la justice.

"Ceux-ci seront chargés de nommer les listes de défenseurs, qui ont la condition indispensable d'être juristes, à l'exception de ceux qui travaillent comme juges, procureurs et notaires, en raison de leur position neutre dans la procédure", a-t-elle précisé.

Redondo Ramos a précisé que ces personnalités assumeront la représentation légale des citoyens et l'observation des processus afin qu'il n'y ait pas de violations des droits dans leurs différentes phases. (Source : ACN)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/314439-des-juristes-evaluent-le-role-de-la-defense-dans-le-contexte-jurique-cubain-photos>



Radio Habana Cuba